



CAP Petite Enfance en FORMATION PROFESSIONNELLE

LIEUX DE LA FORMATION

Département 44 : 11 place Jean Perrin 44400 à REZÉ
Département 49 : 6 rue Georges Morel 49045 à ANGERS

Pour les autres départements de la Région (**53, 72, 85**) les lieux de formation seront déterminés ultérieurement.

RYTHME DE LA FORMATION

- ▶ De septembre 2012 à juin 2013 (période d'examen comprise),
- ▶ De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- ▶ Les mercredis et/ou vendredis et certaines journées lors des périodes de vacances scolaires.

400 heures d'enseignements professionnels
34 heures d'enseignements généraux

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ Être âgé(e) de 18 ans minimum,
- ▶ Être titulaire du Brevet des collèges ou avoir le niveau scolaire équivalent,
- ▶ Avoir l'accord de son employeur pour suivre cette formation selon l'emploi du temps.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Retrait du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est disponible :

- ▶ sur le **site internet** www.arifts.fr
rubrique «formations qualifiantes»
- ▶ aux **secrétariats**,
ANGERS, 6 rue Georges Morel
REZÉ, 11 place Jean Perrin

**RÉUNIONS
D'INFORMATION**

Mardi 3 avril ou Mercredi 13 juin 2012

à 18H

**à ANGERS, 6 rue Georges Morel
à REZE, 11 place Jean Perrin**

**ENTRETIEN DE
SÉLECTION**

Après **étude du dossier d'inscription**, le candidat sera convoqué par courrier pour un **entretien** qui portera sur une question de culture générale et sur ses motivations à suivre la formation. Un écrit sera demandé afin de vérifier les capacités d'expression écrite.

Frais de sélection de 30€.

**FRAIS DE
FORMATION**

UP1 - UP2 - UP3 (400 heures) 2090 €

**UP1 - UP2 - UP3 (400 heures)
+ Enseignements généraux
(34 heures) 2280 €**

RENSEIGNEMENTS

ARIFTS

Service Formation CAP Petite Enfance

**02.40.84.29.84
v.loreau@arifts.fr**

www.arifts.fr

rubrique «formations qualifiantes»